

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

réuni le vendredi 16 mars 2018

de 18h à 20h

PARTICIPANTS

	Présents	Absents	Excusés
Directeurs	Mme GOIS M. GONTHIER		
Enseignants de l'école	Mmes DUHAMEL, LEFEBVRE, LALOUX M. SZKUDLAREK		Mme GIOVANNINI
Maire(s)	M. TRANCART		M. NOTTEBOOM
Conseiller municipal	M. ANCELIN		
Président du RPI	M. BERNARDIN		
Délégués des parents d'élèves	Mmes TORCHY, VANLAEYS, SANZ, WATELLET MM. TORCHY, LUGINBÜHL		

THEMES ABORDES**ORDRE DU JOUR** Vote du règlement intérieur Projet d'école Avis et suggestions sur la vie de l'école :

- rythmes scolaires
- actions pédagogiques
- utilisation des moyens alloués
- intégration d'enfants handicapés
- activités périscolaires
- restauration scolaire
- hygiène scolaire
- protection et sécurité
- utilisation des locaux scolaires
- autre(s) à préciser

 Informations sur :

- le choix des fournitures
- l'organisation de l'aide spécialisée
- les rencontres parents/enseignants
- autre(s) à préciser

- Préparation de la rentrée 2018 (inscriptions école primaire, radiations pour le collège)

- Projets pédagogiques 2017/2018 (Spectacles classes maternelles, « potagers et jardins pédagogiques, Musique)

- Sorties scolaires

- Bilan du 1^{er} semestre à la salle de sports et à la piscine

- Photographie scolaire

- Projets pour 2018/2019

- Point sur le projet de dotation en TBI

- Travaux à l'école

- Questions diverses

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Orientations et décisions prises :

M. BERNARDIN présente les excuses de M. NOTTEBOOM et le pouvoir de ce dernier.
Mme GOIS présente les excuses de Mme GIOVANNINI (décharge de direction à Grémévillers).

- Préparation de la rentrée 2018 (inscriptions école primaire, radiations pour le collège)

Madame GOIS présente les effectifs des écoles pour la rentrée scolaire de septembre 2018.
Inscriptions à la maternelle : 23 inscrits actuellement, 2 ou 3 sont en attente (dont 2 d'Omécourt) : M. TRANCART se charge de prévenir les familles.

Petite Section : Entre 23 et 26 élèves

Moyenne Section : 22 élèves

Grande Section : 12 élèves

CP : 19 élèves

CE1 : 22 élèves, soit entre 98 et 101 élèves à l'école de Grémévillers,

CE2 : 13 ou 14 élèves

CM1 : 19 élèves

CM2 : 13 élèves, soit 45 ou 46 élèves à Morvillers.

Le RPI comptera entre 143 et 147 élèves, soit 24,5 élèves par classe.

M. GONTHIER informe que 10 élèves de CM2 partent au collège, dont 9 à Marseille en Bvis et 1 à Formerie.

Au vu du nombre d'élèves de maternelle, les enseignants demandent la mise en place d'une ATSEM dans la classe de Mme LEFEBVRE à mi-temps.

M. BERNARDIN précise que les contrats ne permettent pas de satisfaire la demande car ils sont trop courts (6 mois) et quant à une création, ne sachant pas ce qu'il adviendra des postes dans 3-4 ans, ils ne peuvent s'engager.

Les élus et M. BERNARDIN se chargent de prévoir et étudier des solutions. Actuellement, une réponse définitive ne peut pas être apportée.

Les enseignants présentent la difficulté du travail des CP dans une classe avec des GS si l'ATSEM n'est pas présente.

- Projets pédagogiques 2017/2018 (Spectacles classes maternelles, « potagers et jardins pédagogiques, Musique)

Madame GOIS présente le spectacle à l'école de Grémévillers, le mardi 20 mars : Spectacle de Monsieur DARNY sur les dangers domestiques pour les quatre classes : Une maison bizarre pour Balthazar.

Celui-ci aura lieu à 14h30 pour une durée d'une heure environ.

Le 19 avril, les classes de Mme LEFEBVRE et M. SZKUDLAREK se rendront à la salle culturelle de Songeons pour le spectacle proposé par la CCPV Nos jeux ont des oreilles.

M. GONTHIER présente les spectacles proposés pour les classes de Morvillers par la CCPV. Le premier concernait les deux classes et a eu lieu le jeudi 14 décembre iSi et Là.

Le second ne concernait que la classe de Mme LALOUX et a eu lieu le vendredi 23 février.

M. GONTHIER remercie la CCPV pour la proposition exceptionnelle de ce second spectacle pendant une séance publique, à 20h et précise que le transport a été entièrement supporté par la communauté de communes.

Les enseignants remercient la CCPV pour son action culturelle et invitent cette dernière à proposer des spectacles de cette qualité aux élèves de l'école maternelle.

Le projet « Jardins et potagers pédagogiques » a débuté en fin décembre avec l'achat des composteurs pour les deux écoles. Les enseignants remercient M. SOMON pour son aide dans la construction des nichoirs.

Le projet Musique a débuté avec la classe de CM2, en février, sur le thème de reproduction des histoires en phrases musicales (Pierre et le loup). Mme LALOUX précise la concentration des élèves et note le rendu très intéressant.

M. GONTHIER présente le projet USEP ayant débuté dans sa classe par une sortie dans la forêt de Malmifait (Course d'orientation et Arts visuels) et précise que de nouvelles dates sont prévues, selon la météo et la disponibilité des classes concernées, en avril, mai et/ou juin. M. GONTHIER précise qu'une nouvelle session de cyclisme sera proposée courant juin avec des parents agréés (Agrément B distinct de celui de la natation).

- Sorties scolaires

Le 29 mai, les classes de GS/CP et CP/CE1 se rendront à Agnetz à la Maison de la Chasse et de la Nature, à la découverte de la faune et la flore.

Les classes maternelles se rendront le 22 mai à la ferme « Sucrine et féculine » près d'Amiens. Ils iront faire plusieurs ateliers : visite de ferme, travail sur les graines, herbier et potion magique, fabrication du pain.

Pour les classes de Morvillers, après un travail en Histoire sur le temps des rois, une sortie à Saint Denis (Seine Saint Denis) est envisagée, ou en Baie de Somme sur la vie végétale dans la baie. La décision sera prise en tenant compte des activités périphériques à la sortie principale.

Les enseignants précisent que l'Association des parents d'élèves financent ces sorties et la remercient pour sa contribution.

- Bilan du 1^{er} semestre à la salle de sports et à la piscine

Bilan très positif pour les activités à la salle de sport.

Les enseignants remercient les parents d'élèves M. HILLION et Mmes TRANCART, TORCHY, EMARD, FAUVEL, THUILLIER, BEUVRIER (en possession de leur agrément B et pouvant accompagner dans l'eau ou près du bassin) et Mmes SOMON, SIEMIENIEC et M. BOUCHER (accompagnateurs).

Un échange est engagé sur les craintes des parents et les absences constatées lors des séances de natation pour les plus jeunes. Les enseignants souhaitent rassurer les parents sur l'activité dont l'encadrement est prévu et rappelle le caractère obligatoire de la discipline.

M. GONTHIER informe des résultats des différents paliers.

Les CE2 ont validé de nouveau cette année le palier 1, seuls 2 élèves n'ont pas obtenu leur palier (dont un pour absence), 1 élève est dispensé(e) à l'année et 16 ont obtenu leur palier1. Certains CE2 (6 élèves) ont déjà validé leur palier 2.

Concernant les CM1, 9 élèves sur 13 ont validé le palier 2 (2 absents aux évaluations et 2 non validés) et concernant les CM2, 10 élèves sur 10 ont obtenu leur palier 2, exigible à ce jour en fin de CM2.

- Photographie scolaire

La photographie scolaire aura lieu le vendredi 30 mars dans les deux écoles. Le photographe a été modifié, ce sera la société « Sco Photo » qui propose une nouvelle formule pour 3 planches et une photo de classe au tarif de 16€ la pochette.

Une partie de la vente des photos revient à la coopérative scolaire.

Le photographe passera à l'école de Grémévillers le matin puis à l'école de Morvillers.

- Projets pour 2018/2019

M. GONTHIER informe que les classes de Morvillers poursuivront le projet USEP ainsi qu'un projet artistique (cirque, musique ou autre) pour les deux classes. M. GONTHIER précise qu'une classe de découverte à la neige est envisagée selon les conditions précisées lors du dernier conseil d'école.

Mme GOIS informe des projets à l'école de Grémévillers : le cirque à l'école, Cirquonflexe Cie (Amiens), propose une animation (6 heures par jour pour les 4 classes) pendant 8 jours

Mme GOIS présente le devis : 3164,80 €, soit 2400€ pour l'intervention à laquelle s'ajoutent les frais de déplacement.

Un spectacle sera présenté avec les enfants lors du dernier après-midi (les parents y seront invités) et un autre peut être envisagé avec les professionnels. Cette représentation aura lieu dans la journée pour un coût supplémentaire de 863,60€.

- Point sur le projet de dotation en TBI

M. BERNARDIN informe que le chiffrage est en cours pour les mairies et demande si un dossier pédagogique doit être monté.

M. GONTHIER répond qu'un dossier sera obligatoire en cas de subvention de l'Education Nationale (appels à projets ENIR).

Les élus souhaitent connaître les produits à financer et le projet d'utilisation de ces derniers.

Les enseignants précisent que si le dossier pédagogique n'est pas rédigé, ils restent cependant disponibles pour d'éventuels renseignements supplémentaires.

M. ANCELIN présente différents devis (pour deux classes sans classe mobile : 4400€ + 1100€ pour deux ordinateurs pour les enseignants ; avec classe mobile : 12 tablettes ou 12 PC hybrides pour 3500€ supplémentaires).

Les élus et les enseignants prévoient une réunion d'échange afin de définir le projet quant aux besoins.

- Travaux à l'école

Les enseignants remercient les communes pour les travaux réalisés, à savoir le goudronnage de la cour de récréation à Grémévillers et l'installation des rideaux dans les deux classes à Morvillers. Ils présentent toutefois le problème de sonnette à Grémévillers et demandent une date pour le rafraîchissement des salles de classe à Morvillers.

M. BERNARDIN informe que les travaux de peinture sont programmés pendant les vacances d'été.

- Questions diverses

Mme GOIS présente les questions reçues à l'école.

Les parents d'élèves souhaiteraient savoir « pourquoi les enfants de la péri-scolaire à Morvillers n'ont pas le droit de faire rouler leur cartable mais ont l'obligation de les porter sur leur dos ».

Les membres du conseil constatent qu'une partie du trajet est effectuée sur des gravillons ce

qui pourrait expliquer pourquoi les élèves doivent porter leur cartable. Il sera demandé les raisons précises aux personnels concernés.

De plus, les parents souhaiteraient savoir s'il est « normal de mettre un élève à l'écart parce qu'il a des lacets pour la bibliothèque ? ».

Mme GOIS précise que les élèves ne sont pas mis à l'écart par Mme PATTINIER (bibliothécaire) mais simplement placés hors du tapis. En effet, les enfants doivent se déchausser pour s'asseoir sur le tapis, or les élèves ne parvenant pas à se déchausser (car ils ne peuvent pas défaire leurs lacets) sont invités à se placer derrière ce tapis mais ces derniers participent à la séance de bibliothèque.

Mme TORCHY rapporte la question sur la diversité des repas de cantine. M. LUGINBUHL rappelle la « chance d'avoir des repas faits maison ». Les élus confirment que ce ne sont pas des repas industriels et que le coût des repas est bas (3,20€). Ils précisent que la diversité des repas se fait sur quatre semaines.

Les questions diverses étant épuisées, la séance est levée à 20h.

Problèmes en suspens :

A Morvillers, le 26 mars 2018.

Mme GOIS Catherine, Directrice GREMEVILLERS / M. GONTHIER Nicolas, Directeur MORVILLERS